



**COMMUNIQUE RELATIF AUX RECOMMANDATIONS AFEP MEDEF D'OCTOBRE 2008 SUR LES
REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX DES SOCIETES COTEES**

Lors de sa réunion du 15 décembre 2008, le conseil de surveillance a pris connaissance des recommandations AFEP-MEDEF du 6 octobre 2008 sur les rémunérations des dirigeants mandataires sociaux de sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé.

Il considère que ces recommandations d'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la société.

Le conseil a exprimé son adhésion à ces recommandations.

Mitry, le 15 décembre 2008

Le Conseil de Surveillance